



Communiqué de presse

Toutes les oppositions au parc éolien de la Montagne de Buttes (NE) sont levées

Les Verrières, le 11 juin 2019

Les communes-hôtes du projet éolien de la Montagne de Buttes ont levé les oppositions aux permis de construire. Verrivent salue cette décision qui fait suite à celle prise début mai par le Conseil d'Etat neuchâtelois levant les cinq oppositions au Plan d'Affectation Cantonal (PAC). Le parc couvrira 10% de la consommation électrique totale du Canton de Neuchâtel et contribuera de manière décisive aux objectifs annoncés de réduire de 60% les émissions de CO₂ à l'horizon 2035 et d'augmenter les énergies renouvelables dans le canton.

Verrivent SA, partenaire des trois communes-hôtes (Val-de-Travers, Les Verrières, La Côte-aux-Fées), qui ont annoncé ce matin cet heureux développement, salue leur décision. Doté de 19 éoliennes de dernière génération, le parc produira de l'énergie propre qui permettra d'économiser 180'000 tonnes de CO₂ **pour toute la durée d'exploitation du parc éolien** et de couvrir 10% de la consommation électrique actuelle totale du Canton de Neuchâtel avec une production annuelle de quelque 100 mio kWh.

Le parc apportera une contribution non négligeable à l'objectif cantonal annoncé début mai par le Conseil d'Etat. Sa production représente 230% de la consommation électrique de l'ensemble du district du Val-de-Travers. Sur les 140 millions de francs d'investissements, environ 30% reviendront à des entreprises régionales.

Pour le climat et dans le respect de l'environnement

Ce parc éolien a été planifié en collaboration avec les principales organisations environnementales nationales. Des mesures de compensation exemplaires et novatrices sont prévues. Ainsi les éoliennes ne tourneront pas pendant la période de fauche, 16 km de lignes électriques seront enfouies et les pylônes restants seront adaptés de manière à protéger les rapaces, dont le hibou grand-duc, de possibles électrocutions.

Vu la complexité du projet, un groupe de suivi piloté par les services de l'Etat sera mis en place pour la construction, l'exploitation et le démontage du parc prévu après 25 ans. Des associations, les communes, ainsi que des riverains y participeront. Rappelons que le 18 mai 2014, 65% de la population neuchâteloise avait accepté le programme de développement de parcs éoliens sur son territoire.



Verrivent SA, la société d'exploitation est détenue actuellement à parts égales par les Services Industriels de Genève (SIG) et par Groupe E Greenwatt. Il est prévu que son capital-actions s'ouvre à terme aux collectivités publiques (communes ou Neuchéole).

Pour plus de renseignements : www.montagnedebutttes.ch / www.eole-ne.ch

Contacts médias:

Verrivent SA

Jean-Michel Bonvin, Président

M + 41 79 628 60 79

jean-michel.bonvin@greenwatt.ch



Groupe E Greenwatt en bref

Groupe E Greenwatt SA, filiale de Groupe E SA, est spécialisée dans l'efficacité énergétique et le développement des nouvelles énergies renouvelables en accord avec la stratégie énergétique de la Confédération. L'entreprise construit, seule ou en partenariat, des installations de production d'électricité à partir de la force hydraulique, l'énergie solaire, la biomasse, l'éolien ou tout autre énergie renouvelable dans toute la Suisse. Elle propose également des services en efficacité énergétique. Groupe E Greenwatt a comme actionnaires Groupe E (80%), la Ville de Sion (10%) et l'Etat de Neuchâtel (10%).

Vous trouverez plus d'informations sur le site www.greenwatt.ch.



SIG en bref

SIG est une entreprise publique suisse au service de 470 000 habitants, entreprises et collectivités du canton de Genève. Elle fournit à ses clients l'eau, le gaz, l'électricité et l'énergie thermique, traite les eaux usées, valorise les déchets et propose des services innovants dans les domaines de la fibre optique et de la smart city. Sa stratégie d'entreprise est résolument tournée vers une société durable et connectée, à même d'aborder de manière novatrice les défis posés par la transition énergétique.

Vous trouverez plus d'informations sur le site www.sig-ge.ch.